Conférence N° 2

CONFRÉRIE

DE LA

MILICE ANGÉLIQUE

OU DU

CORDON DE ST. THOMAS D'AQUIN.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. QUÉBEC

Montréal:
JOHN LOVELL, IMPRIMEUR, RUE ST. NICOLAS.

1863.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1984 Séminaire de Québec

Bibliothèque, Le Séminaire de Québec, 3, rue de l'Université, Québec 4, QUE.

CONFRÉRIE

DE LA

MILICE ANGÉLIQUE

OU DU

CORDON DE ST. THOMAS D'AQUIN.

Montreal:
JOHN LOVELL, IMPRIMEUR, RUE ST. NICOLAS.

1863.

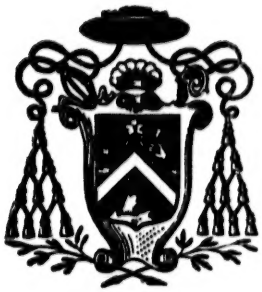

PERMIS D'IMPRIMER.

† Ig. Ev. de Montreal.

CONFRÉRIE

DE LA

MILICE ANGÉLIQUE

OU DU

CORDON DE ST. THOMAS D'AQUIN,

Erigée canoniquement dans l'Eglise du Saint Nom de Marie du Pied-du-Courant.

Une circonstance célèbre dans la vie de St. Thomas, a donné naissance à cette confrérie. Issu de l'ancienne et illustre maison des comtes de Sommacle et d'Aquin, Thomas, qui devait un jour devenir l'ange de l'Ecole, et la lumière de l'Eglise, renonçait, à peine âgé de seize ans, au brillant avenir qui l'attendait dans le monde, pour s'ensevelir dans le cloître, sous l'humble froc des Frères Précheurs. A la première nouvelle de cette résolution inattendue, sa noble et puissante famille fut consternée, et résolue de mettre tout en œuvre pour s'opposer à l'accomplissement de son généreux dessein; en vain essaya-t-il de fuir de Naples à Rome, et de Rome à Paris; surpris en route par son frère, qui s'était mis à sa poursuite, à la tête d'une troupe d'hommes armés, il fut ramené captif au château d'Aquin, et resserré dans une étroite prison: mais comme rien ne pouvait ébranler sa constance, ses frères eurent recours, pour triompher de l'héroïque

jeune homme, à un moyen suggéré par l'enfer. Une courtisane fut introduite dans la chambre où Thomas était seul renfermé. La lutte fut ce qu'elle devait être pour tourner à la gloire de l'athlete du Christ, je veux dire courte et décidée. Hors d'état de prendre le parti conseillé en pareil cas par la sagesse évangélique, en présence d'un ennemi aussi dangereux qu'inévitable, il adopte un autre genre de combat, il se crée de nouvelles armes. Elevant un regard au Ciel, et prenant un tison enflammé, il repousse et poursuit l'infortunée, qui s'était faite l'instrument du projet de ses frères. Puis avec le même tison, instrument de sa victoire, il trace une croix sur le mur dépouillé de sa prison, tombe à genoux, renvoyant à Dieu l'honneur de son triomphe, et renouvellant en cette glorieuse et mémorable circonstance le vœu qui le consacrait entièrement au Seigneur, il fit cette admirable prière.

O, Mon cher Jésus! je sais bien que tout don parfait, et plus que tout autre, celui de la chasteté, dépend de la très puissante influence de votre providence, et que sans vous aucune créature ne peut rien : c'est pourquoi je vous prie de défendre avec votre grâce la chasteté et la pureté tant de mon âme que de mon corps ; et si j'avais reçu l'impression de quelque sensualité, qui aurait pu offenser la chasteté et la pureté, vous qui êtes le suprême seigneur de tout ce qui est en moi ; effacéz-là de moi, afin que je puisse, avec un cœur immaculé, avancer dans votre amour et service, m'offrant tous les jours de ma vie chaste, devant les autels très purs de votre Divinité. Ainsi soit-il.

Or, pendant qu'il priait, un doux sommeil s'empara de lui, semblable, comme dit un pieux auteur, à celui du premier

homme dans le Paradis terrestre. Tous les anciens historiens racontent de concert que les anges le visitèrent dans cette extase de la virginité, et qu'après l'avoir félicité d'une victoire, qui donnait un guerrier de plus à leurs phalanges immaculées, ils ceignirent ses reins de la ceinture des divins combats, en lui disant: *Nous venons à toi, de la part de Dieu, te conférer le don de la virginité perpétuelle, dont il te fait dès ce moment, la grâce irrévocable.*

Mais Thomas ne fut pas armé chevalier du Ciel et de la pureté, sans un vif sentiment de douleur qui le rappela tout à coup à la vie extérieur. Au gémissement involontaire qu'il fit entendre en se réveillant, ses gardes accoururent. Mais il les renvoya, se gardant bien de rien dire, à ces hommes grossiers, les faveurs singulières qu'il venait de recevoir. Son humilité profonde les tint absolument cachées durant tout le cours de sa vie. Ce ne fut qu'à l'approche de sa mort qu'il en révéla le secret au Père Renaud, son confesseur, et le dernier comme le plus intime de ses amis. Il confessa jusqu'au bout les miséricordes du Seigneur, en lui racontant que depuis le jour de la lutte et du triomphe, le céleste cordon l'avait mis à l'abri de ces tentations si humiliantes pour le chrétien, de ces soufflets injurieux de l'ange de Satan, que le grand apôtre éprouvait toujours, malgré la sublimité de ses révélations et l'immensité de ses travaux.

Le cordon miraculeux que Thomas avait reçu des anges, et qu'il porta jusqu'à la fin de sa vie, fut donné à la maison des Dominicains de Verceil, en Piémont, par Jean de Verceil, sixième supérieur général de l'Ordre. La matière de ce cordon céleste est de fil blanc, sa longueur est de sept palmes. A un des bouts se trouve une petite gance dans laquelle s'intro-

duit l'autre bout, afin que de cette manière il puisse entourer les reins. La partie qui ceint le corps est plate et excède tant soit peu la largeur d'une paille. Le reste se divise en deux parties carrées, lesquelles sont liées par quinze nœuds, un peu distants les uns des autres, tous de la même grandeur, faits d'une merveilleuse manière, indiquant, sans aucun doute, les quinze Mystères du Très-Saint Rosaire, auxquels, à l'imitation de son glorieux Patriarche Saint Dominique, notre pieux Docteur était très dévot.

Sur ce modèle furent faits, bientôt après, d'autres cordons semblables, consacrés par la mémoire de Saint Thomas d'Aquin et par les bénédictions de l'Eglise. Ils devinrent la marque distinctive et comme l'arme puissante d'une nouvelle association religieuse, nommée la Milice Angélique, dont le but était, ou de conserver le trésor sacré de la pureté, ou de la reconquérir après l'avoir perdu. Cette légion sainte, armée par le triomphe de l'esprit sur la chair, se répandit avec une merveilleuse rapidité dans toutes les contrées de l'Europe, et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Pendant plus de cinq siècles, en effet, on a vu se ranger sous les enseignes de cette belle et chaste milice, des personnes de toutes les conditions, depuis celles dont la richesse seconde les penchants, jusqu'à celles dont l'indigence ne peut vaincre les passions. Les rois et les reines se firent gloire de porter le cordon de Saint Thomas et de la Sainte Vierge ; il devint surtout en usage parmi les étudiants de toutes les universités. Et qui pourrait dire combien de désirs impurs il étouffa dans ses chastes étreintes, combien il fit germer d'héroïques vertus ? Qui pourrait compter aussi les désespoirs qu'il prévint, les avenirs qu'il garantit contre les orages affreux de la jeu-

nesse ? Héritage sacré d'un grand homme et d'un grand saint, monument précieux de la lutte décisive qui sauva son génie en même temps que sa pureté ! oh ! qui me donnerait de vous voir recueilli, accrédité parmi les jeunes générations.

Pour faire partie de cette confrérie, il faut, 1o. être inscrit au régistre de la confrérie, tenu dans l'Eglise du Saint Nom de Marie du Pied-du-Courant, où elle est canoniquement érigée. 2o. Porter jour et nuit un cordon comme ci-dessus décrit, et bénit par un religieux Dominicain, ou par un Prêtre à ce approuvé. Les confrères doivent professer une grande dévotion à la Bienheureuse Vierge Marie, mère très pure et très chaste, et au Docteur Angélique, Saint Thomas, qui conserva jusqu'à la mort la pureté du corps et de l'âme.

Les Souverains Pontifes, Innocent X, Grégoire XIII, Sixte V, Benoit XIII, et Pie VII, ont accordés à cette confrérie les indulgences suivantes :

Indulgence plénière (pourvu que l'on remplisse d'ailleurs les conditions requises pour le gain de toute indulgence plénière) :

1o. Le jour de l'inscription dans la confrérie ;

2o. Le 28 Janvier, jour de la Translation des Reliques de Saint Thomas, fête principale de la confrérie, si l'on visite l'église ou elle est érigée, en y priant aux intentions du Souverain Pontife ;

3o. Une fois par mois, si l'on a été fidèle à réciter chaque jour du mois les prières ci-dessous indiquées.

4o. A l'article de la mort.

INDULGENCE PARTIELLES.

1o. De sept ans et sept quarantaines pour les confrères, qui s'étant confessés et ayant communié, visiteront l'Eglise du St.

Nom de Marie du Pied-du-Courant, aux fêtes de Noël, Paques, la Pentecôte, l'Assomption, la Nativité et la Présentation de la Ste. Vierge, la Toussaint, dans l'Octave des morts, la Conversion de St. Paul (25 Janvier), St. Thomas d'Aquin (7 Mars), St. Grégoire le Grand (12 Mars), St. Vincent Ferrier (5 Avril), St. Pierre, martyr (29 Avril), Ste. Emmélie mère de St. Basile (30 Mai), Ste. Marie Madeleine (22 Juillet), St. Dominique (4 Aout), Exaltation de la Ste. Croix (14 Septembre), St. Stanislas de Kostka (13 Novembre), le Bienheureux Albert le Grand (15 Novembre), et St. Ambroise (7 Décembre).

2o. Indulgence de soixante jours, chaque fois qu'ils accompagneront le saint Viatique, ou que, ne pouvant l'accompagner, ils diront un *Pater* et un *Ave* pourlemalade, ou un *Pater* et un *Ave* pour les confrères défunts; chaque fois qu'ils procureront la paix entre des esprits divisés, ou qu'ils feront un œuvre quelconque de miséricorde; chaque fois qu'ils feront un acte de piété, assisteront à la messe, à l'office divin, aux réunions chrétiennes, ou enfin qu'ils diront quinze *Ave Maria* en l'honneur des quinze mystères du Rosaire.

Chaque confrère est invité à réciter tous les jours ces quinze *Ave Maria*, pour demander la grâce de la pureté pour lui-même et pour tous les confrères.

Indulgence de cent jours, chaque fois qu'ils diront les prières suivantes, à la récitation quotidienne desquelles est en outre accordée une indulgence plénière une fois par mois.

PRIERE.

Très-chaste Saint Thomas, choisi comme un lis d'innocence, vous qui avez toujours conservé sans tache la robe baptismale, vous qui, ceint par deux anges, avez été un véritable ange dans la chair, je vous prie de me recommander à Jésus, l'Agneau sans tache, et à Marie, la reine des Vierges, afin que moi aussi, portant autour de mes reins votre saint cordon, je reçoive le même don que vous, et vous imitant ainsi sur la terre, je sois un jour couronné parmi les anges avec vous ô grand protecteur de mon innocence.

Notre Père... Je vous salue, Marie... Gloire au Père, etc.

℣. Saint Thomas, priez pour nous.

℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

PRIONS.

Dieu, qui avez daigné nous munir du cordon sacré de Saint Thomas, au milieu des luttes si difficiles que nous avons à soutenir, nous vous supplions de nous accorder, par son secours céleste, de surmonter heureusement dans ce combat l'ennemi de notre corps et de notre âme, afin que, couronnés du lis d'une pureté perpétuelle, nous méritions de reçevoir la palme des bienheureux au milieu des chastes troupes des anges. Par Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Par concession du Révérendissime Maître Général de l'Ordre des Frères Précheurs, en date du 22 janvier, 1651, et avec approbation du Saint-Siége, les Frères et Sœurs de la confrérie de la *Milice Angélique*, sont admis à la participation de tous les biens spirituels et de tous les suffrages de l'Ordre de St. Dominique, pendant leur vie et après leur mort.

BÉNÉDICTION DU CORDON DE SAINT THOMAS.

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domine.

℟. Qui ficit cœlum et terram.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, puritatis amator et custos, obsecramus immensam clementiam tuam : ut sicut ministerio angelorum sanctum Thomam Aquinatem cingulo castitatis cingere, et a labe corporis et animæ præservare fecisti; ita adhonorem et gloriam ejus bene + dicere et sancti + ficare digneris cingula ista, ut quicumque ipsa circa renes reverenter portaverit, ac tenuerit, ab omni immunditia mentis, et corporis purificetur, atque in exitu suo per manus sanctorum Angelorum tibi digne præsentari mereatur. Qui cum Patre, et Spiritu Sancto, vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Aspergantur aquâ benedictâ.

℣. Notre secours est dans le nom du Seigneur.

℟. Qui a fait le ciel et la terre.

℣. Seigneur, écoutez ma prière.

℟. Et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.

℣. Le Seigneur soit avec vous.

℟. Et avec votre esprit.

PRIONS.

Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, amateur et gardien de la pureté, nous supplions votre immense bonté, comme vous avez voulu ceindre, par le ministère des anges, d'un cordon de chasteté, Saint Thomas d'Aquin, et vous l'avez préservé de toute souillure du corps et de l'âme, daignez bénir et sanctifier ces cordons en son honneur et à sa gloire, afin que quiconque les portera avec révérence autour de ses reins et les gardera, qu'il soit purifié de toute souillure de l'esprit et du corps, et qu'il mérite à sa mort de vous être présenté par les mains des Saints Anges. Vous qui vivez et régnez avec le Père et le St. Esprit dans l'éternité des siècles. Ainsi soit-il.